

Subventions pour congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1999 :

- 5 000 F à l'UFR des Sciences et Techniques et au Service de Formation Continue de l'Université de Franche-Comté, pour l'organisation du Forum des Métiers «Techn@fac», le 2 décembre 1999, à l'UFR des Sciences. Ce forum a pour finalité de contribuer à l'insertion professionnelle des publics féminins dans les milieux industriels et techniques en leur présentant le potentiel de formation de l'Université.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la somme de 5 000 F sera imputée au chapitre 92.95.65738. 89052.200 du budget principal de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. ROIGNOT ne participant pas au vote), adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 1999.